

Comité Promotion et défense des droits

Mandat

Recommander au Conseil d'administration des prises de position, des stratégies et des actions visant la promotion et la protection des droits des retraités d'Hydro-Québec et des bénéficiaires de rentes et réaliser ou faire réaliser les actions approuvées.

Maintenir une vigie sur l'évolution des régimes de retraite, que les changements soient générés par Hydro-Québec ou par n'importe quel palier gouvernemental.

Composition

Pierre Cormier, responsable; Claude Crevier, Gaston Bérubé, Louis Laurin, Jean-François Poliquin

Actions

Identifier les menaces à notre régime de retraite, qu'ils concernent les *anciens* ou les *nouveaux* retraités et en faire rapport au CA.

Analyser les informations provenant de *l'Observatoire de la retraite*. Identifier, s'il y a lieu, les enjeux spécifiques à notre association.

Maintenir des liens avec nos partenaires (FADOQ, syndicats, etc.), pour pouvoir s'allier au besoin.

Poursuivre les rencontres avec Hydro-Québec relativement au régime de retraite et au suivi du dossier AVCS.